

Aire de Famille : soutenir les liens précoces parents-enfant

L'Auteur :

Frédéric Van Der Borgh est psychologue clinicien, responsable du centre parental Aire de Famille (Paris, XIX^e arrondissement).

L'Article :

Comment permettre aux parents en précarité d'accueillir ensemble leur enfant ? Habituellement, les systèmes d'accueil se tournent en effet vers les mères isolées en mettant les pères de côté. Aire de famille souhaite favoriser les relations affectives précoces des deux parents avec leur enfant.

Lalya, un an grimpe sur les genoux de son papa, sous l'œil attendri de sa maman. Des bisous et des paroles douces sont échangés. Cette scène n'est ordinaire qu'en apparence. Si Hamidou, 23 ans, peut vivre en famille avec sa fille Lalya et sa femme Bintou, 21 ans, c'est qu'ils ont frappé à la porte du centre parental Aire de famille situé dans le XIX^e arrondissement de Paris. En effet, les centres maternels par définition, n'accueillent pas les pères.

Un centre parental... avec père et mère

Alors qu'elle était, dans les années 1990, chef de service dans un centre maternel, après avoir travaillé en AMEO¹, puis en psychiatrie, Brigitte Chatoney, éducatrice spécialisée et thérapeute familiale a été marquée par le remarque d'une jeune mère accueillie dans ce centre : « *Mon entrée au centre maternel a fait exploser mon couple* ». En effet, dans les situations de détresse sociale et d'exclusion, les réponses classiques aux situations de précarité mettent à l'abri l'enfant à naître ou le nouveau-né en excluant d'emblée le père. Cela revient, en fait, à fabriquer de la monoparentalité. Ceci est d'autant plus dommageable que, pour les familles en grande vulnérabilité psychologique et sociale, l'absence de père est élément de fragilisation supplémentaire. Bintou confie : « *On était un peu à la rue. L'arrivée de Lalya n'était pas prévue. J'aurais pu aller en centre maternel mais sans le père. Pour rester ensemble, il n'y a que l'hôtel. Mais sans soutien, je sais qu'on se serait disputé plus souvent.* » La jeune femme ajoute : « *Heureusement qu'Hamidou est là pour s'occuper du bébé quand il pleure. Au début, je ne supportais pas ses cris* ».

« Mon entrée au centre maternel a fait exploser mon couple »

C'est pour soutenir les précieux premiers liens de l'enfant avec son père et sa mère que Brigitte Chatoney s'est lancée dans l'aventure de la création du centre parental Aire de famille. L'association Aire de famille est née en 1997, mais, malgré la reconnaissance de la pertinence du projet, il a fallu tout un parcours de combattant pour dépasser les cloisonnements administratifs. En effet la protection de l'enfant de moins de trois ans avec sa mère relève de la compétence des départements et l'hébergement des adultes en précarité de l'État. Le conseil général ne pouvait financer ce projet parce que le père était présent et l'État ne le pouvait pas non plus parce qu'il n'était pas habilité pour l'accueil d'enfant de moins de trois ans. L'intervention du ministre de la Famille permettra de débloquer la situation et le centre parental ouvre ses portes en mars 2004. Son

¹ Aide éducative en milieu ouvert.

financement est assuré par le département de Paris à 60 % au titre de la protection de l'enfance et par l'état à 40% au titre de pauvreté / précarité.

Le centre parental est conventionné pour accompagner 15 familles. Depuis son ouverture, il a accueilli 37 familles et plus de 40 enfants. Les familles peuvent être accueillies au plus tôt dans la grossesse et jusqu'aux trois ans de l'enfant. Les couples sont orientés par les assistantes sociales de maternité, les équipes ASE, les clubs de prévention, les missions locales mais aussi par le bouche-à-oreille. Toutes les demandes sont centralisées par la cellule ADEMIE² de Paris. Les jeunes accueillis ont entre dix-sept et trente ans et cumulent difficultés sociales, familiales et psychologiques. Près de 40 % d'entre eux ont connu une période de placement à l'ASE (aide sociale à l'enfance). Plus de la moitié ont vécu l'errance dans la rue. Ces expériences de ruptures se sont souvent cumulées avec des problèmes d'addiction et de justice (parfois avec des périodes d'incarcération). Les jeunes parents résidents du centre parental se sont souvent construits en cherchant à se protéger de la souffrance liée à des expériences de rupture et d'abandon précoces. Ils ont développé des systèmes de défense enfermante et mortifère. Ils ont construit des systèmes de survie faits d'adaptations constantes aux aléas de leur courte existence, sans jamais pouvoir se projeter dans l'avenir et élaborer un véritable projet de vie. Les palliatifs de cette souffrance sont la drogue, l'alcool, la délinquance, l'errance, venant comme autant de paradis artificiels qui ne résolvent rien. Au contraire, cela ne fait que les enfermer un peu plus dans la spirale de la destruction et de l'autodestruction.

Les couples sont d'abord hébergés dans des studios relais pendant une période de plusieurs mois. Ensuite, ils peuvent emménager dans un appartement en bail glissant. En effet, Aire de Famille a signé avec deux bailleurs sociaux parisiens une convention d'attribution régulière de quatre logements, pour chacun d'entre eux, par an. Lors de la signature du bail de location, une convention de bail glissant y est annexée, indiquant le nom des occupants du logement en question. En effet, l'association est autorisée à héberger dans ces appartements les familles résidentes au Centre parental. Le bail glissant est donc une forme de sous-location. Ce bail glissera au profit de ses occupants quand ils seront suffisamment raffermissés intérieurement. Autrement dit, la famille est sédentarisée dès le début de l'accompagnement de la famille, mettant fin à l'errance, aux squats et aux hébergements précaires et indignes. Ils accèdent au logement définitif dès le début de leur séjour. Ceci donne le temps d'apprendre à habiter, de construire un nid. Ils passent ainsi de la survie, faite d'adaptations sur le court terme, à la possibilité de construire un projet de vie et de s'y autoriser. L'accès au logement définitif par le bail glissant au début de l'accompagnement, est une véritable innovation, tant sur le plan matériel, que sur le plan psychologique par la sécurité qu'il apporte à la famille, au bailleur et aux différents partenaires. Cependant, le logement n'est pas un but en soi mais un point d'appui sécurisant, permettant que d'autres dimensions soient abordées, notamment celle de l'accueil de l'enfant et des responsabilités parentales.

*Un bail glissant
pour bâtir solide*

Accompagner un projet de vie à trois

L'arrivée d'un bébé et le choix de l'élever ensemble va ouvrir sur un avenir possible. Cet enfant qui s'annonce va réactiver les traumatismes et pertes vécues mais cela peut être l'occasion privilégiée d'un remaniement psychique positif si un

² Aide départementale aux mères isolées avec enfant, un service de l'aide sociale à l'enfance de Paris.

accompagnement approprié est mis en place. Encore faut-il savoir les accueillir matériellement et affectivement pour favoriser une vraie rencontre. Il s'agit de sortir de la fatalité, de la défiance pour soutenir une spirale de confiance et de vie. À Aire de famille, la parentalité est définie comme un ensemble de responsabilités à assumer, ce qui va au-delà des soins à apporter à l'enfant et de la capacité à s'occuper de lui. Le soutien psycho-socio-éducatif du centre parental se définit comme un accompagnement de la personne dans sa globalité qui rejoint toutes les dimensions de sa vie quotidienne et de son engagement de parent (conjugalité, parentalité, gestion du budget, administratif, formation, emploi...). Chacune de ces dimensions sont autant de portes d'entrée pour rejoindre le cœur de la personne et sa dynamique d'évolution.

Accompagner la personne dans sa globalité ne signifie surtout pas tout faire. Cela mettrait Aire de famille dans une position de toute puissance tout à fait préjudiciable. Bien au contraire, dès le départ, l'accompagnement se mène en partenariat avec différents interlocuteurs pertinents selon le cas : maternités, PMI, crèches, missions locales, pôle emploi, CAF, centre de formation, bailleurs sociaux, gardiens d'immeuble... En fait, le centre parental articule constamment une intervention très spécialisée avec l'utilisation des ressources de droit commun. L'objectif est d'ouvrir les jeunes parents à toutes les ressources du quartier. Au centre parental, les familles sont accompagnées par une équipe pluridisciplinaire (psychologues, éducateurs spécialisés, éducateur de jeunes enfants, assistante sociale) animée par un responsable de service psychologue-clinicien. Celle-ci propose un accompagnement intensif : les familles rencontrent les professionnels au moins une fois par semaine alternativement au local d'accueil et au domicile (et parfois, voire souvent, quotidiennement si nécessaire). Le rôle des professionnels est de servir de tiers bienveillant pour aider les familles à s'ouvrir aux besoins de leur enfant, à dépasser leurs conflits et leurs peurs pour s'ouvrir vers l'extérieur. Les familles peuvent être accompagnées jusqu'aux trois ans de l'enfant. Cependant, tous les six mois, les couples doivent, s'ils le souhaitent, demander le renouvellement de leur séjour sur base d'un bilan et de la définition d'objectifs écrits avec les professionnels qui les accompagnent.

Aire de Famille a fait le choix de l'approche haptonomique³ qui favorise et soutient la qualité de la présence à l'autre pour une rencontre authentique. Cette approche singulière représente le cœur même de notre travail d'accompagnement qui s'appuie sur les forces vives de la personne et favorise la confrontation de chacun à sa responsabilité. L'haptonomie, plus connue dans le domaine de l'accompagnement périnatal, s'applique aussi au domaine de l'accompagnement de personnes carencées affectivement, ce qui est le cas des résidents du centre parental. Cette approche visant à favoriser la sécurité affective des personnes accompagnées, permet aux jeunes parents de trouver des solides points d'appui internes et externes leur permettant de s'ouvrir à eux-mêmes et au monde. Par là-même, cela les invite à développer une présence affective adaptée aux besoins de leur enfant.

Accueillir, accompagner et héberger au plus tôt au cours de la grossesse des jeunes couples en situation de grande détresse sociale et psychique, qui deviennent parents de leur premier enfant, est certes un risque. Il s'agit surtout d'un pari et d'un investissement pour l'avenir. Cet enfant qui arrive peut incarner

³ L'Haptonomie, science de l'affectivité, des interactions et relations affectives. Elle constitue également une pratique du travail social.

tout un espoir de renouveau. Le désir de l'accueillir en dépit des fractures et des impasses vécues, peut devenir un tremplin pour ré-axer son existence. Ce nouveau-né offre l'occasion d'une transformation des parents. Ce défi revient à travailler aux fondamentaux de la protection de l'enfance : favoriser la naissance d'une famille, terreau premier du lien social, et donner de la place à la « trinité » de la relation de l'enfant à ses parents, selon la belle expression de Bernard This⁴.

Frédéric VAN DER BORGHT

⁴ This Bernard, le père : acte de naissance, Seuil, 1980